

Cour fédérale		Federal Court
---------------	---	---------------

Le 3 septembre 2009

AVIS AUX PARTIES ET À LA COMMUNAUTÉ JURIDIQUE

FORMULE DE CIVILITÉ EN COUR

Il a été souligné que les parties et la collectivité juridique ne savent pas toujours comment s'adresser correctement aux protonotaires de la Cour fédérale.

La Cour fédérale a recommandé que l'on change le titre de la charge de protonotaire à juge adjoint, par souci de clarté et pour favoriser l'accès à la justice.

Comme mesure provisoire, lorsqu'ils s'adressent aux protonotaires, les avocats et les plaideurs peuvent utiliser la formule « Monsieur le protonotaire » ou « Madame la protonotaire ».

Les juges de la Cour fédérale sont toujours désignés comme « Monsieur le juge » ou « Madame la juge ».

“Allan Lutfy”

Juge en chef